1
3
4
5
6
7
8
La Côte Ouest
La Côte Est
Porte Joie et Bandonnier
Les Brigoudes
Charreard
Monery
Carreau
La Grande Môtte Ouest
La Carrière et les Ronces
Petit Bois et Déserte Nord
Petit Bois et Déserte
Laleau
Lortaret et Thibaude
Saint Martin
Robelly Nord
Le Régnier
Petit Champ Dolin
Petit Champ Dolin et Claustre
Villeneuve Nord
Villeneuve
Mauguette
Le Fort
La Forêt Sud
Quartier Ménival La Cordière
Cimetière de Saint-Priest
Saythe
La Cordière
Le Mollard
Le Réservoir
Vavre
Sous Meurières
Les Ronces
Le Capot
Courpillière
Courpillière Est
Plaine de Manissieux Est
Plaine de Manissieux Sud
Plaine de Bouchy Est
Cimetière de Manissieux
Grande Vigne
Tressolle
Cervettes
Budiau et Vereru
Grand Bois Ouest
Grand Bois
Grand Bois Est
Bois Galland
Martiny
La Veyrière
Plaine de la Fouillouse

Les zones

No Zone 1	No Zone 2	No Zone 3	No Zone 4
No Zone 5	No Zone 6	No Zone 7	No Zone 8
No Zone 9			

Identification des territoires non agglomérés

▭ Territoires hors agglomération

▼ Périmètres commerciaux hors agglomération (L581-7 et R581-77)

Indications graphiques issues d'autres réglementations *

★ AC1-Monuments historiques

🟩 Espace Boisé Classé

* Ces indications graphiques ne sont données qu'à titre informatif seules les prescriptions du PLUH et les servitudes d'utilité publique en vigueur s'appliquent

Limites administratives

—✚— Commune

—+— Arrondissement

Règlement Local de Publicité
Métropole de Lyon

ELABORATION - APPROBATION

SAINT-PRIEST SUD

3. Plans de zonage

Echelle : 1/5000

Prescriptions valables uniquement sur la commune concernée par le plan

OFFI_MDL_E1_RLP_OFFICIEL_SAINT_PRIEST_SUD 89-163926

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise